

Appel à communication.

### **Reliques politiques**

Centre de Recherche Interdisciplinaire en Histoire, Histoire de l'art et Musicologie  
(CRIHAM, Universités Limoges - Poitiers)  
Mars 2015 - Mars 2016

À toutes les époques, sans doute, et dans les sociétés les plus diverses, les hommes ont conservé des « restes » du passé, qui sont la trace de personnages ou de moments dont ils veulent conserver le souvenir. Ces reliques, parties d'un tout désormais disparu, connaissent différents sorts : les unes sont vénérées avec continuité, d'autres sont oubliées, voire effacées et peuvent ressurgir ultérieurement. Dans tous les cas, elles renvoient à un passé dont elles assurent en même temps une présence. La relique prolonge la présence et le souvenir du mort et les enrichit parfois d'une efficacité nouvelle (David Bouvier, *in* Borgeaud et Volokhine, 2005).

En Occident, la conservation et la vénération des reliques ont connu leur manifestation la plus évidente dans le domaine religieux, favorisée par la certitude qu'il existe un lien mystique entre les vivants et les morts (Bozoki, 2005). Mais les pouvoirs civils ont également eu à cœur de légitimer leur pouvoir en l'enracinant dans un passé dont ils conservaient les reliques. Les intentions religieuses et politiques s'entremêlent alors. Parfois le même objet peut être investi d'un sens à la fois politique et religieux. Mais le monde profane a aussi pu créer ses propres reliques, impliquant des processus de transfert de sacralité, du religieux vers le politique, qui sont particulièrement nets à l'époque contemporaine, dès la Révolution française (Mona Ozouf, 1976) et poussés à leur paroxysme par les fascismes (Emilio Gentile, 2001).

Dans la continuité de travaux ayant examiné les « politiques du pèlerinage », les colloques envisagés visent à explorer ces différentes dimensions afin de décrypter la fonction des reliques politico-religieuses. La démarche vise non seulement à croiser les questionnements de l'histoire politique et de l'histoire religieuse, mêlant les dimensions sociales, culturelles, anthropologiques, mais également à bénéficier des apports des autres sciences sociales.

Refusant une déclinaison chronologique qui prédéterminerait les conclusions, il a été décidé de prendre comme angle d'approche l'objet relique proprement dit, afin d'examiner le mécanisme qui lui donna ce statut ainsi que les modalités de la vénération et de la transmission, pour enfin saisir l'importance qu'elle eut pour la communauté humaine qui la détenait. Le fil directeur consistera à considérer en permanence les ententes ou les conflits que nouaient les pouvoirs publics et les autorités religieuses pour protéger, capter ou détruire des reliques, voire établir des anti-reliques.

Pour guider la recherche, la typologie reliquaire suivante est proposée :

- les objets :

Communément, la relique est constituée de restes corporels puis, par extension, des objets ayant appartenu au mort. Lesquels étaient privilégiés ? Quels pouvoirs leur étaient attribués ? Quelles furent leurs circulations, entre trafics et vols ? Comment les autorités civiles ou ecclésiastiques s'efforcèrent-elles d'en réguler la vénération, par exemple en les authentifiant, par souci d'ordre public ou pour en tirer profit ?

- les ruines :

La ruine est le reste d'un monument ou d'une cité. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les vestiges de l'Antiquité furent magnifiés. Pourquoi et comment furent-ils découverts ? Qui souhaitait les offrir à l'admiration du plus grand nombre ? Quelles rivalités entre pouvoirs se

manifestèrent à propos des interprétations ? Comment, par qui et pourquoi furent créées de nouvelles ruines ?

- les reliques immatérielles (ou imaginaires) :

L'immatérialité des restes du passé ne doit pas être négligée. Des contes, des chansons, des musiques, des souvenirs rapportés oralement constituent autant de reliques. Comment furent-ils créés ou exhumés ? Par quel processus furent-ils érigés au statut de relique ? Quelles institutions initièrent ou encouragèrent leur fabrication, leur recherche et leur diffusion ? Quel en fut l'usage ?

Sur le plan méthodologique, pensant que la comparaison est source de compréhension, le comité privilégiera la diversité à l'accumulation, souhaitant des études consacrées à des moments ou des lieux variés et faisant appel à des questionnements complémentaires. Il est suggéré de s'inspirer d'une grille d'analyse commune examinant soigneusement :

- l'objet initial et les transformations qu'il a pu subir, par l'effet du temps, des emplois, des négligences ;

- le reliquaire fabriqué pour conserver ou donner à vénérer, ainsi que tout autre mode de mise en valeur de la relique ;

- le discours associé à la relique, le verbal étant souvent un appui destiné à expliciter la symbolique.

Étant donné le grand nombre de sujets d'interrogation possibles, le comité d'organisation prévoit pour le moins deux colloques, 19-20 mars 2015 et 17-18 mars 2016.

Les propositions sont souhaitées sous la forme d'un texte de 500 mots environ, accompagnées d'une fiche de présentation de l'auteur et ses principaux travaux. Elles devront être envoyées d'ici le 30 juin 2014 à : [albrecht.burkardt@unilim.fr](mailto:albrecht.burkardt@unilim.fr) et [jerome.grevy@univ-poitiers.fr](mailto:jerome.grevy@univ-poitiers.fr).

*Comité scientifique :*

Serge Berstein (IEP de Paris) ; Philippe Boutry (Université de Paris I, CARE/EHESS) ; Marina Caffiero (Università di Roma - "La Sapienza") ; Christophe Duhamelle (CARE/EHESS) ; Pierre-Antoine Fabre (CARE/EHESS) ; Philippe Martin (LARHRA/ISERL - Université Lumière Lyon 2) ; Dino Mengozzi (Università di Urbino) ; Gerd Schwerhoff (Technische Universität Dresden) ; Jean-François Sirinelli (IEP de Paris) ; Christian Sorrel (LARHRA - Université Lumière Lyon 2)

*Comité d'organisation :*

Albrecht Burkardt ; Jérôme Grévy ; Fabien Archambault ; Simone Visciola ; Guillaume Bourgeois ; Luc Chantre ; Thierry Favier.